

Victor de Marolles, hier encore procureur de la République, à Melun, M. de Marolles a fait le récit de son ascension au Mont-Blanc. Cette petite narration humoristique pleine de faits piquants et de réflexions tout à fait d'actualité était un vrai modèle. Elle serait digne d'être insérée dans un recueil de nos littératures contemporaines; le *Voyage Chrétien*, comme on a déjà le *Roman Chrétien*.

L'ensemble des renseignements diplomatiques continue à faire espérer le maintien de la paix, ce qui fortifie la confiance du monde financier.

DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing donne avis que les voyageurs sont instamment priés :

1° D'attendre que les cars soient complètement arrêtés pour y monter ou en descendre; ceux qui ne se renouvellent pas à cette invitation s'exposent à de graves inconvénients, dont la Compagnie déclinerait toute responsabilité;

2° De ne pas fumer dans l'intérieur des cars;

3° De ne pas amener, dans les cars, des chiens ou autres animaux;

4° De ne pas ouvrir les portières du côté d'où vient le vent, sans l'assentiment de tous les voyageurs.

Tarif du prix des places :

De la gare du Nord à la Grande-Place, places d'intérieur 15 cent., places de plate-forme 20 cent.

De la Grande-Place à la place Nadaud, places d'intérieur 15 cent., places de plate-forme 20 cent.

De la gare du Nord à la place Nadaud, places d'intérieur 20 cent., places de plate-forme 25 centimes.

Les enfants de 4 à 7 ans paieront 10 centimes.

Les prix du tarif sont appliqués par section, quelque soit la distance parcourue sur cette section.

Les voyageurs sont priés de conserver leur billet pendant tout le temps de leur présence dans le car.

Il leur est expressément recommandé de ne pas les laisser au conducteur ou au cocher.

Tout voyageur qui ne peut présenter son billet au conducteur ou au contrôleur, paie le prix de sa place calculé sur le parcours le plus éloigné.

On vient d'afficher le tableau des offres judiciaires pour les expropriations nécessaires à la construction de la ligne de Tourcoing à Menin. Cette ligne intéresse tout spécialement les habitants d'Halluin, qui, depuis six années environ, voient sur leur territoire les tas de traverses qui devaient servir à son établissement.

On a distribué à la Chambre un amendement de MM. Bertrand-Milcent, Malézieux et Villain, tendant à augmenter de 400,000 francs le crédit de 500,000 francs demandé pour des commandes de soieries à Lyon.

Ces 100,000 francs seraient destinés à venir en aide aux nombreux ouvriers tisseurs des arrondissements de Cambrai et de Saint-Quentin.

Les obsèques du docteur Crauk, qui vient de mourir à Paris, ont été célébrées, mardi, à Valenciennes.

Vétéran des armées victorieuses du premier empire, M. Crauk avait fait comme chirurgien militaire plusieurs des grandes campagnes de cette époque, notamment celle de 1813, et c'était avec une noble fierté qu'il portait sur sa poitrine, à côté de la croix de la Légion d'honneur, la croix plus modeste de médaille de Sainte-Hélène.

M. Crauk était marié à Valenciennes, à une jeune fille de l'Hotel-Dieu, nommée Fétalou, et avait eu de ce mariage six enfants, qui ont tous été élevés dans le plus grand dévouement et de son côté, pendant trente ans il donna ses soins aux vieillards de son quartier.

M. Crauk fut décoré pour sa noble conduite pendant les trois choléras qui firent à Valenciennes de si nombreuses victimes, notamment en 1832 et 1866.

M. Crauk laisse une nombreuse famille. Plusieurs de ses enfants sont des artistes très-distingués. Son fils aîné est M. Charles Crauk, le célèbre sculpteur, un autre a orné de délicieuses peintures plusieurs des chapelles de la cathédrale d'Amiens, un de ses gendres est M. Pierre Labrun de Cambrai dont la réputation n'est plus à faire.

Le corps de M. Crauk a été ramené à Valenciennes pour être enterré dans une sépulture de famille.

Par décret en date du 3 mars, M. Kuhlmann, capitaine de noblesse, a été nommé capitaine au régiment d'infanterie; cet officier a été nommé à la suite pour les services rendus pendant la guerre.

La commission des chemins de fer a entendu le rapport de M. Louis Le-grand relativement à la déclaration d'utilité publique et à la cession au Nord de deux lignes secondaires. Le rapport n'a pas été approuvé et la commission entendra de nouveau le ministre sur des points de détails.

Une des honorables familles de Lille, vient d'être cruellement frappée dans la personne d'un de ses membres.

M. Armand Duhamel, sous-lieutenant au 123^e de ligne, en garnison à la Rochelle, vient de mourir subitement à l'âge de vingt-cinq ans.

La recette du bal de la Mi-Carême, à l'Hotel-de-Ville, à Lille, a donné environ 3,000 francs. Le produit sera distribué en vêtements aux enfants pauvres des salles d'asile.

Ce matin, vers deux heures et demie, un incendie s'est déclaré chez M. De Baes, marchand de coton et de déchets rue Jean-Jacques Rousseau, à Lille.

Malgré la promptitude des secours, le feu était si violent qu'on n'a pu empêcher qu'il se communiquât aux maisons voisines.

On lit dans les journaux du chef-lieu : Le feu semble s'être déclaré dans les magasins de derrière renfermant, nous a-t-on dit, une assez grande quantité de marchandises. L'heure est mauvaise, tout le monde dort profondément; les voisins de la maison incendiée, sérieusement menacés eux-mêmes ignoraient encore ce terrible voisinage. Les flammes percent déjà la toiture et projettent vers le ciel légers sinistres. Des tourbillons d'étincelles s'élèvent du foyer. A demain de plus amples détails.

Un des principaux artistes du *Tour du Monde*, qui doit se jouer prochainement à Lille, a fait samedi son entrée solennelle, au chef-lieu. L'éclatant de la Porte-Saint-Martin, accompagné de son coriac, a traversé la rue de Paris venant de la gare Saint-Sauveur, et a été remis dans une auberge voisine de l'Hotel-de-Ville, en attendant ses départs prochains.

Encore un vol au bonjour ! Jeudi, un audacieux voleur s'est introduit en plein jour dans le couloir d'un magasin, situé à l'angle de la rue Nationale et de la rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Trouvant toutes les portes des quatre étages fermées, le malfaiteur a retiré la clé d'un cabinet et s'en est servi pour ouvrir, au quatrième étage, la porte de la chambre d'une des demoiselles du magasin. Le soir, en entrant dans son appartement, la jeune fille reconnut que toute sa garde-robe avait disparu.

On soupçonne beaucoup une femme qui a été vue, dans l'après-midi, descendant du deuxième étage avec un panier et qui a demandé sur le ton le plus poli, si le locataire était sorti.

UN SPIRITUEUX DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Une affaire comme on voit rarement, vient de se présenter devant le tribunal correctionnel.

Il s'agit d'un spirite magnétiseur, dont les convictions étaient si profondes qu'il a fallu une série inouïe de méfaits incroyables pour lui ouvrir un peu les yeux.

Englebert Ranwez, âgé de 68 ans, cultivateur à Nalimmes, près de Charleroi (Belgique), était à la tête d'une assez belle fortune qu'il perdit. L'idée lui vint, dans l'espoir de la retrouver, d'émigrer en Californie. Il ne fut pas heureux dans la recherche de ces gisements aurifères. Il revint donc Gros-Jean, comme devant à Nalimmes.

Pendant son voyage, il avait acheté des ouvrages qui traitent du spiritisme et du magnétisme, qu'il se mit à lire avec ferveur. Il fut convaincu et devint un fervent apôtre des insanités qu'ils contenaient.

On le considéra bientôt dans son village et des environs comme un homme qui entretient des relations avec les esprits. On venait le consulter pour toutes sortes de maux.

En 1876, il fut mandé à Renaix, chez un nommé Barbier, d'agacement malade. Il promit de le guérir, mais le pauvre homme tarda pas à succomber.

Il fit à la rencontre d'une jeune fille de dix-neuf ans, Elisa Fiévet, qui lui demanda de l'aider. Le magnétiseur opéra aussitôt en plein air. Au bout d'une minute, Elisa était o. de mie.

Pendant son sommeil, il l'interrogea, elle répondit à toutes ses questions.

Seul lui, il était rare de mettre la main sur un sujet aussi lucide.

Il révéla de l'exploiter, et passa avec ses parents, cafetiers à Charleroi, un marché au nom duquel Elisa entra chez lui comme fille de confiance, aux gages de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

Déjà, sous le nom de Ranwez, les opérations magnétiques avaient été faites.

Elisa était en communication directe avec les esprits.

Elle annonça qu'elle était dans le jardin d'un certain endroit de Belgique, se trouvant à l'angle d'une rue de 30 fr. par mois, et fut obligée de se marier.

A la hauteur de Flessingue, sa compagnie fut prise du mal de mer. De plus, elle alléguait que les esprits étaient devenus contraires; mais le capitaine ne voulut la lâcher qu'au port qui était Londres.

De là, ils revinrent à Anvers par le premier paquebot, puis allèrent à Ostende.

Là, Elisa revint le lingot de la Californie. Ranwez proposait de partir immédiatement, mais il n'y avait pas de navire en partance.

On revint à Charleroi. A sa demande, Ranwez lui remet 1,000 fr. pour son père. Le même jour, elle commet un vol de 300 fr. dans cette ville.

Mise en demeure de les restituer si elle ne veut pas être dénoncée à la police, elle esprime son refus de les donner; sinon, les esprits la frappent de mort à bref délai. L'exécution, comme toujours, ne voulant pas rompre avec celle qui promet de réaliser sa fortune.

En décembre, Elisa ne s'occupe plus du lingot de Californie. Les esprits lui montrent une cassette remplie de 700,000 francs de valeurs; cette cassette se trouve à Rome; elle provient, dit-elle, d'une de ses tantes.

Il fallait passer par Paris pour y faire une neuvaïne.

On prend un train express. On descend dans un excellent hôtel; au bout de quelques jours, on a dépensé 300 fr. Ranwez doit engager sa montre au Mont-de-Piété pour retourner à Nalimmes chercher de l'argent.

Il lui envoie 1,400 fr. Du Havre, elle lui demande, avant de s'embarquer pour Rome, d'abord 600 fr. puis 150 fr.

Le bonhomme lui envoyait toujours, sur l'affirmation d'Elisa que les esprits ne tarderaient pas à être mieux disposés. Elle lui assurait qu'il serait bientôt possesseur du lingot d'or de 35 kil. et de la cassette aux 700,000 fr.

Au lieu de s'embarquer, Elisa dirige d'abord sur Arras, d'où elle demanda encore 300 fr., puis, sur Lille où elle fit la rencontre d'un nommé Bouillon, avec lequel elle dissipa le reste de l'argent de Ranwez.

C'était en février.

Elle écrit à Ranwez qu'elle tient enfin la fameuse cassette, mais qu'elle est retenue à la gare de Lille parce qu'il y a des droits à payer.

Bouillon fabrique deux lettres, l'une signée Montabau, chef de gare; l'autre Boujival, commissaire général. Tous les deux s'offrent de lui être utiles en cette circonstance, sans rétribution aucune. Cependant, il faut qu'il envoie 80 francs pour remettre au B. l'agent de police chargé de la garde de la cassette, et des vêtements civils, car il doit accompagner la cassette jusqu'à la frontière, et, pour ne rien compromettre, il ne peut porter son costume réglementaire. Il se 80 fr. devaient être adressés poste restante, bureau de la place Saint-Martin.

Le 12 février, Ranwez se rendit à Lille pour prendre sa cassette; mais, auparavant, il désira voir la poste de la place Saint-Martin où il devait déposer sa cassette restante.

Soit qu'il commença à voir clair, soit qu'il n'eût pas la somme demandée, il s'adressa au commissaire du quartier, auquel il demanda quelle pièce il aurait à produire pour retirer la cassette. Le commissaire l'informa qu'il n'avait pas quelque lettre attestant qu'il en était propriétaire, il exhiba les lettres du chef de gare et du commissaire général. C'est alors que tout fut découvert.

Le résultat de la déposition de ce malheureux vieillard qu'Elisa Fiévet lui a escroqué de 6 à 7,000 francs provenant de prêts consentis par sa sœur et plusieurs amis. Aujourd'hui, il est sans aucune ressource.

Le président lui demande s'il croit encore au magnétisme.

— Maintenant non, dit-il, cela m'a coûté assez cher.

Puis, s'adressant à la fille Fiévet : — Couvrez-vous au magnétisme quand vous voulez laissez-les dormir ?

— Je n'ai jamais cru à ces sottises-là. Le vieux ne m'a jamais tant, mon sommeil a toujours été simulé; et moi pour lui s'il ne s'en est jamais aperçu.

Elle reconnaît tous les faits qui lui sont imputés, mais elle déclare que Bouillon est innocent. Il n'a écrit que sous sa dictée.

M. Devimeux, dans un réquisitoire des plus spirituels, montre jusqu'où peut aller, d'un côté, la crédulité, et de l'autre, l'audace. Il n'est pas bien convaincu que Ranwez soit revenu de sa confiance et au magnétisme et au spiritisme qui font son unique occupation; il est malheureusement assez sûr que l'on se corrige de pareilles absurdités.

M. Devimeux requiert une peine sévère contre les prévenus.

La jeune Elisa Fiévet, la somnambule, est condamnée à un an et un jour de prison, et Bouillon à quatre mois. Ce dernier a estimé que la portière était un peu trop opaque, aussi s'est-il écrit qu'il était innocent.

Voici le programme du grand concert vocal et instrumental, offert par la *Lyre Roubaissienne* à ses membres honoraires, le dimanche 18 mars 1877, à 7 heures précises du soir, dans les salons de l'Hotel-de-Ville, avec le concours de la *Fanfare de la Société de Gymnastique et d'Armes* de Lille, et de M. M. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

Première partie :

1. La Lyre Roubaissienne. Les Puritains, chœur. — 2. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

2. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

3. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

4. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

5. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

6. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

7. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

8. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

9. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

10. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

11. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

12. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

13. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

14. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

15. M. H. Beuscart, ténor; Lefebvre, basse; Couturier, baryton; Decotignics, chansonnier lillois.

compétentes une nouvelle battue devait être organisée aussitôt.

Or, dès le lendemain à 8 heures, accompagné du louveteur et de ses piqueurs, on se mit en route et toutes les mesures prises pour ne pas rendre bredouille au village, chacun se posta à l'endroit qui lui avait été assigné.

Enfin, après une demi-heure d'attente, trop longue pour l'impatience des chasseurs, l'ennemi se montra, et traqué de tous côtés, force lui fut de déguerpir du bois. Prof. avait d'abord d'un moment l'insouciance d'un nommé X... comme dans sa jeunesse pour le plus habile chasseur de Ponthieu, et faisait feu deux fois et sans de son fouet, et déjà il se dirigeait vers Cousole quand une exclamation de colère de l'un des traqueurs lui fit subitement rebrousser chemin. Un nommé Moucheron, celui-là même qui venait de l'effrayer, l'attendit de pied ferme, et faisant feu deux fois, à cinq mètres de distance, sur son ennemi, il criait déjà victoire, quand, d'un seul bond le sanglier s'élança sur lui prêt à le dévorer. Moucheron n'ayant que son fusil, non chargé, pour tout moyen de défense le présente à l'animal, qui, devenu furieux par la fumée qui seule le rendait visible, se précipita dans ses broches et partit du côté de Solre-le-Château.

Le pauvre Moucheron aluri d'un pareil fait, revint au village, jurant qu'il se laisserait plutôt manger des sangliers que de jamais plus tenter aucune action contre eux.

Un conseil de son appréciation et on se demanda même quel sera le succès assez osé pour se représenter devant un ennemi, qui a non-seulement des défenses naturelles, mais encore tout l'attirail d'un chasseur.

Nous apprenons avec plaisir que l'intrepide capitaine Boyer, qui fit la traversée de la Manche, vient de réussir dans une entreprise plus périlleuse encore : la traversée du détroit de Messine, infesté de requins.

La mer était très agitée. Le capitaine s'est mis en mer, avec son appareil, à Reggio, vers sept heures du soir, et à touché au port de Messine, à deux heures et demie. Il y a été accueilli par les félicitations d'une foule considérable.

Durant le trajet, il a été assailli par un requin, mais il a réussi à l'effrayer et à le chasser, et a été acclamé sans et sauf à Messine.

Où nous écrit de Bologne :

« Le général Ignatieff, ambassadeur de Russie en Europe, se trouvait dans le train-poste qui, venant de Paris, a traversé vendredi, à midi 15 minutes, la gare de Bologne. Le général voyage incognito et fut peu accompagné. »

Il occupait un wagon-salon de la Compagnie du Nord.

Il s'est embarqué à Calais à une heure et demie, se rendant à Londres; on lui doit avoir samedi matin une entrevue avec lord Derby.

Dans la nuit du 13 au 14 courant, le triomphant *cap Horn*, de Bordenav, allant de Hambourg à New-York, a été chargé de mesurer et de transporter sur le Break Bank, à environ 4 ou 5 milles du pont de Dunkerque, et y est resté jusqu'au lendemain matin, se faisant de considérables avaries.

L'équipage composé de 12 hommes, et d'un pilote de Hambourg, dut se réfugier dans les embarcations du navire qui s'emballait d'eau et menaçait à chaque instant de s'ouvrir en deux.

Le capitaine, le pilote et six hommes tentèrent de faire route pour le port, mais la mer était tellement mauvaise à ce moment qu'ils n'eurent que le temps de retourner à bord. Les six autres hommes qui montaient le deuxième canot, après avoir épuisé tout ce qu'ils avaient de provisions, furent obligés de venir au port, durent chercher un abri à bord d'un des navires mouillés sur rade, et où ils passèrent la nuit et ce fut le lendemain qu'ils purent débarquer sans danger.

Le capitaine et le pilote, qui s'étaient réfugiés dans les embarcations du navire, furent obligés de se porter au secours des infortunés qui restaient à bord et à force d'efforts, ils réussirent à remettre le navire à flot, quoiqu'il était presque désemparé, mais se maintenant néanmoins à la surface de l'eau, grâce à son chargement, et vers onze heures du matin, deux remorqueurs, la *Muche* et l'*Industrie*, qu'on avait envoyé également au secours du navire naufragé, le prirent à la remorque et firent route pour un des ports de la Belgique.

Le 15. — Un télégramme d'Ostende nous apprend que le malheureux a vie n'a pu échapper au péril qui le menaçait. Il a échoué à une encablure à l'est du port d'Ostende. Les remorqueurs n'ont pu le sauver. On attend à la voir défoncer à tout instant.

Un journal annonce comme très-probable, que le désemparé de l'appel formé par M. Philippart contre le jugement qui l'a déclaré responsable de la mort de son fils, a été rejeté. L'affaire sera probablement biflée du côté de la cour. Il se confirme en effet qu'un concordat intervient entre M. Philippart et ses créanciers personnels.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebbelink, rue des Loges-Haies, cour Corinthe. — Irma Parent, rue Decroix, 54. — Pauline Br., au bas de l'Éclair, cour Grignon, 15. — Paul Lecaer, rue Bellart, 15. — Léopoldine Scluse, place de l'Éclair. — Théodore Fontaine, rue de la Victoire. — Victor Hebbelink, rue de l'Éclair, cour Wille-Masquellier. — Louise Spilliers, rue de l'Hommelet, cour Wille-Masquellier, 5. — Florine Ferret, rue St-Antoine, 71. — Victoire Vanlerde, rue n° 7, au Pile, 7.

DECEAS. — M. de Soubert, 14 mars. — DÉCLARATION DE M. de Soubert, 14 mars. — Je me suis marié à l'Hotel de l'Éclair, cour Grignon. — François Hebb